AMD

ÉMULSION DÉMOUSSANTE EN MILIEUX AQUEUX POUR APPLICATION SUR LES MOUSSES D'AGENTS SURFACTIFS

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1000 g/l + /- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. COULEUR	: Blanchâtre.
. ASPECT	: Légèrement opaque.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible dans l'eau froide en toutes proportions. Ininflammable.
Fort pouvoir réducteur des mousses à très faible concentration d'utilisation.
Activité indépendante de la température d'application, de l'acidité ou de l'alcalinité du produit générateur de mousse.
Permet de réduire les mousses et leurs débordements lors de rejets accidentels de détergents moussants dans les fontaines, bassins ou dans les stations de traitements d'effluents.
Dans les conditions d'emploi et aux concentrations préconisées, il n'apparaît pas de modification sur les processus de biodégradation ou d'effet cumulatif sur la faune et la flore.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise par pulvérisation directe sur la mousse à détruire ou par incorporation dans le liquide à démousser à l'aide d'une pompe doseuse.
DOSE D'ATTAQUE : - Mousse de faible intensité : 15 ml pour 100 Litres d'eau.
- Mousse de forte intensité : 25 ml pour 100 Litres d'eau.

Après une agitation préalable, pulvériser une solution aqueuse de démoussant à la surface de la couche de mousse. Le dosage à pulvériser étant fonction de la nature, de l'épaisseur de la couche de mousse à détruire, du mode de pulvérisation et de l'appareil de pulvérisation (buse permettant une pulvérisation aussi fine que possible), la concentration minimum à utiliser sera déterminée par un essai préalable.
En incorporation en continu à l'aide d'une pompe doseuse, sur station de traitement d'eaux, station d'épuration, pré-diluer si nécessaire dans l'eau à raison d'une partie de produit pour 10 parties d'eau et régler l'apport de 0,2 à 1 pour 1000 Litres à moduler selon l'indice de mousse lié à la teneur en détergents.
Nota : ***Dans le cas d'utilisation comme agent auxiliaire pour le lavage des petits pois et flageolets, le teneur résiduelle en anti-mousse ne doit pas dépasser après rinçage à l'eau potable 5 mg / kg dans les produits finis***

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :
Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

ACM Technologies – 52 rue d'Emerainville, 77183 Croissy-Beaubourg – Marne la Vallée
Tél : 01 60 24 67 22 - Fax : 01 60 09 53 10 - e-mail : *acm.technologies@wanadoo.fr*
Sarl au capital de 7.600 € - R.C.S. Meaux – Siret 478 553 225 00010 – Code NAF : 4618Z – n° TVA Intracommunautaire : FR32478553225